

61 (XXI). Foire internationale d'Asie^{30/}

La Commission économique pour l'Asie et l'Extrême-Orient,

Reconnaissant la valeur des foires internationales pour stimuler le commerce, et l'importance particulière que revêt la première Foire internationale d'Asie en tant que moyen de renforcer la coopération économique régionale, de favoriser les échanges intrarégionaux et internationaux et d'encourager de nouveaux investissements en Asie,

Se félicitant de la décision du Gouvernement thaïlandais d'organiser la Foire internationale d'Asie à Bangkok du 17 novembre au 10 décembre 1966,

Notant avec satisfaction l'avancement des préparatifs de la Foire,

Remerciant l'Organisation des Nations Unies d'avoir fourni les services d'un spécialiste des foires commerciales pour aider le Gouvernement thaïlandais à organiser la Foire et pour aider aussi les pays membres à y participer,

Convaincue qu'une large participation des pays est nécessaire au succès de la Foire,

Remercie le Gouvernement thaïlandais de s'être chargé d'organiser la Foire;

Invite les gouvernements de tous les pays membres ou membres associés à participer à la Foire;

Prie les membres et membres associés de la Commission, ainsi que les autres Etats Membres des Nations Unies, de donner sur leur territoire une large publicité à la Foire internationale d'Asie, ainsi que d'encourager et d'aider leurs organisations industrielles et commerciales à y prendre part.

327^{ème} séance,
25 mars 1965.

30/ Voir par. 384 ci-dessus.